



L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES

Synthèse de la consultation

Simon Thibodeau

Août 2022



OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS
des **inégalités**

Évaluer • Éclairer • Éveiller

Observatoire québécois des inégalités

Université de Montréal

3744, rue Jean-Brillant

Université de Montréal

Bureau 520.26

Montréal (Québec) H3C 3J7

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

Direction par intérim : Lorène Cristini

Rédaction : Simon Thibodeau, doctorant en sociologie (UQAM)

Supervision : François Fournier

Édition et révision linguistique: Marianne Castelan

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont si généreusement partagé leurs riches perspectives lors de cette consultation sur l'insécurité alimentaire organisée par l'Observatoire.

Ce projet est rendu possible grâce à :



Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un mandat donné et soutenu financièrement par la Direction générale de la santé publique du MSSS, à partir de la mesure 13.1 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document :

Simon Thibodeau (2022). *L'insécurité alimentaire des ménages, synthèse de la consultation*. Montréal, Observatoire québécois des inégalités.



Table des matières

À propos de la consultation	2
Le contexte	2
La démarche	2
Les questions de la consultation	2
Comment reconnaître l'insécurité alimentaire et ses causes?	3
Comment définir l'insécurité alimentaire?	3
Quelles sont les causes de l'insécurité alimentaire?	4
Quelles sont les réponses à l'insécurité alimentaire aujourd'hui?	5
Les services d'aide alimentaire	5
Les services centrés sur l'autonomisation alimentaire des personnes	6
Un bilan	7
Comment réduire durablement et prévenir l'insécurité alimentaire?	8
Orientations générales	8
- Soutenir les modes d'intervention qui agissent directement sur l'alimentation	8
- Viser l'effectivité du droit à l'alimentation	9
- Prôner une intervention vigoureuse de l'État	10
- Reconnaître que l'insécurité alimentaire est aussi une responsabilité collective	10
Types de mesures recommandées	11
- Documenter, évaluer et fixer des cibles de réduction	11
- Agir sur le pouvoir d'achat par le revenu	12
- Agir sur le pouvoir d'achat par une régulation du coût de la vie	15
- Favoriser une approche multisectorielle intégrée	15
Une délibération collective pour faire des choix	17



À propos de la consultation

Le contexte

En 2021, la Direction générale de la santé publique du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, a confié à l'Observatoire québécois des inégalités la mission de « mobiliser les diverses connaissances et expertises sur les déterminants structureaux de l'insécurité alimentaire afin d'identifier des actions pertinentes en contexte québécois qui pourraient la réduire ».

Un comité de suivi, formé d'acteurs œuvrant pour la santé publique et pour la réduction de la pauvreté, a appuyé les travaux de l'Observatoire à chaque étape.

La démarche

Les travaux se sont déroulés en trois temps. Une revue de littérature sur l'insécurité alimentaire a d'abord été réalisée, puis transmise à des organismes communautaires concernés, à des associations ou instances de concertation, à des fondations, à des personnes de la santé publique, à certains ministères et à des spécialistes du milieu académique. Ce sont plus de cinquante personnes et organismes qui ont accepté, soit par vidéoconférence, soit par écrit ou les deux, de réagir à cette recension des écrits et de faire valoir leurs propres points de vue. La démarche consultative a également inclus des entretiens avec cinq personnes en situation d'insécurité alimentaire. Enfin, un rapport a été rédigé, centré sur un portrait de l'insécurité alimentaire, ses causes profondes, les réponses qui y sont apportées et des pistes pour une solution durable. Ce rapport est intitulé : *La faim justifie des moyens. S'engager de manière décisive à réduire durablement et à prévenir l'insécurité alimentaire des ménages au Québec.*

Les questions de la consultation

Les questions soumises aux personnes consultées avaient pour objectif de recueillir leurs réflexions et recommandations sur les points suivants :

- La définition de l'insécurité alimentaire.
- Les causes immédiates et les causes profondes de l'insécurité alimentaire.
- Les réponses actuelles, communautaires et politiques, à l'insécurité alimentaire.
- Et les solutions durables aux principales causes de l'insécurité alimentaire.



Comment reconnaître l'insécurité alimentaire et ses causes?

De manière générale, les publics consultés ont convenu que la littérature existante offrait un portrait fidèle de plusieurs aspects et causes de l'insécurité alimentaire ainsi que des personnes et des groupes vivant cette situation. Ils ont toutefois relevé certains aspects à développer davantage afin de compléter le tableau.

Comment définir l'insécurité alimentaire?

Un continuum d'expériences

Plusieurs personnes ont souhaité que l'expérience de l'insécurité alimentaire soit décrite de manière à mieux illustrer ses divers degrés de gravité :

- la peur de manquer de nourriture
- la diminution de la variété et de la qualité des aliments
- une réduction de la quantité des aliments
- les circonstances où il faut sauter des repas.

La dimension culturelle de l'insécurité alimentaire

D'autres participant.e.s ont insisté sur l'importance de reconnaître les dimensions culturelles de l'insécurité alimentaire et ce, tant pour leurs effets sur la santé personnelle physique et mentale que pour le bien-être communautaire. Cette question touche particulièrement la réalité des Premiers Peuples, des Métis et des Inuits, mais aussi des personnes immigrantes et de celles qui ont adopté un régime alimentaire particulier comme le véganisme.

Personnes touchées

Bien que le nombre de ménages touchés par l'insécurité alimentaire ait été évalué en 2020 au Québec à 12,7% (soit plus d'un million de Québécois et Québécoises), il a été souligné que les enquêtes de Statistique Canada étaient susceptibles d'échapper un nombre important d'individus, et notamment les personnes itinérantes et réfugiées, de même que celles qui sont en attente de leur résidence permanente.

Plusieurs personnes consultées dans tous les groupes de participant.e.s ont par ailleurs mentionné le peu d'explications dans la littérature au sujet des contextes et contraintes affectant davantage certains groupes sociaux ou communautés en matière d'insécurité alimentaire. Notamment :



- les personnes et communautés racisées
- les personnes en situation d'itinérance
- les personnes âgées
- les personnes avec des problèmes de santé mentale
- les personnes vivant avec un handicap
- les Premiers Peuples, les Métis et les Inuits.

Par ailleurs, des personnes subissent un cumul de facteurs qui les précarisent encore plus. Parmi ces facteurs, notons l'insécurité financière, l'absence d'actifs financiers; le racisme systémique; la discrimination de genre; l'accès difficile aux études supérieures; la difficulté de trouver un emploi de qualité; et la solitude ou l'absence d'un réseau d'entraide.

Les familles monoparentales et les étudiants ont également été identifiés comme des groupes sociaux particulièrement exposés à des contraintes pouvant entraîner des épisodes d'insécurité alimentaire. La situation des personnes et communautés vivant en milieu rural a aussi été identifiée comme un point aveugle de la recherche sur l'insécurité alimentaire.

Quelles sont les causes de l'insécurité alimentaire?

Une très forte majorité des personnes a reconnu le lien immédiat et intime entre l'insécurité alimentaire et l'insuffisance de revenus.

L'insécurité alimentaire est une dimension de la pauvreté. L'importance d'agir de manière simultanée et coordonnée sur ces deux fronts a été souligné. L'angle de l'insécurité alimentaire, davantage que celui de la pauvreté, a-t-on parfois indiqué, est plus susceptible de toucher le grand public et les décideurs puisqu'il s'agit d'une situation très tangible.

D'autres facteurs ont également été identifiés comme jouant un rôle dans l'insécurité alimentaire. C'est le cas de l'accès physique aux aliments de qualité, qui peut être restreint par des contraintes liées à des problèmes de santé, à un handicap ou à l'âge avancé.

Quelques personnes ont indiqué leurs réserves par rapport aux points de vue, dans la littérature, qui minimisent le rôle des « déserts alimentaires » (l'absence de commerces alimentaires à proximité) dans le phénomène de l'insécurité alimentaire, en particulier pour des personnes qui ont des enjeux de mobilité, de transport et d'isolement social.



Les monopoles à l'œuvre dans les différents secteurs de l'industrie agroalimentaire, de même que la dépendance au commerce international ont également été mentionnés comme facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire.

Les conséquences de la pandémie de COVID-19

Le contexte pandémique a rendu plus visibles les causes et les conséquences de l'insécurité alimentaire, selon un bon nombre des personnes interrogées. Ainsi, les pertes d'emploi, par exemple, auraient une incidence à long terme sur le niveau d'insécurité alimentaire. Également, les services d'aide alimentaire ont été fortement sollicités. Puis, la fermeture des écoles a signifié l'interruption des programmes alimentaires scolaires.

Les conséquences d'une poussée inflationniste

Plusieurs se sont inquiétés de l'incidence grave que risque d'avoir l'inflation qui frappe le pays depuis le début de l'année 2022, alors qu'une part importante de la population ne bénéficiera pas d'une hausse de revenu comparable. Des pertes d'emplois sont également à prévoir en cas de récession. Cette conjoncture d'ensemble est très défavorable à une alimentation en quantité et en qualité suffisante pour toutes et tous.

Les conséquences de la crise écologique

Des personnes ont fait valoir l'importance d'envisager l'impact de la crise climatique, de la dégradation de la biodiversité et des catastrophes naturelles sur les capacités de production à l'échelle locale et mondiale, sur l'amplification des inégalités sociales et sur l'insécurité alimentaire.

Quelles sont les réponses à l'insécurité alimentaire aujourd'hui?

Les services d'aide alimentaire

Un grand nombre des personnes consultées conviennent que l'aide alimentaire d'urgence est un mode d'intervention qui n'est pas conçu pour réduire durablement ou de manière significative l'insécurité alimentaire.

L'on a fait valoir que l'aide alimentaire d'urgence était distribuée de manière inégale selon les régions et qu'elle devenait ainsi difficile à évaluer de manière précise. D'autres ont rappelé, par ailleurs, que ces services ne permettaient pas d'assurer en tout temps une alimentation saine et de qualité et qu'ils pouvaient produire des effets d'exclusion ou de stigmatisation sociale.



Une aide d'urgence avec des effets complémentaires bénéfiques

Des participant.e.s ont toutefois insisté pour évoquer des aspects bénéfiques et durables de tels services pour la clientèle dont l'insertion dans des réseaux d'entraide grâce à l'accès à d'autres services. À cet égard, on a noté que bon nombre d'organismes n'offraient pas que des services alimentaires mais également un éventail d'interventions répondant à une diversité de besoins pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Les programmes d'alimentation scolaire

Les avis sont partagés quant au niveau d'efficacité du réseau d'alimentation scolaire actuellement en place. Plusieurs ont remarqué qu'il manquait de données probantes pour évaluer la portée et la qualité du déploiement de ces programmes au Québec. Certaines personnes ont également souligné le fait que ce mode d'intervention demeure partiel dans la mesure où il ne permet pas de venir directement en aide et de sortir de l'insécurité alimentaire ou de la pauvreté les familles et foyers dans lesquels vivent les enfants ciblés par les programmes scolaires.

Les services centrés sur l'autonomisation alimentaire des personnes

Certaines réponses actuelles à l'insécurité alimentaire ont pour objectif de développer le pouvoir d'agir individuel des personnes vulnérables sur leur alimentation en favorisant leur intégration dans des activités collectives : groupes d'achat alimentaire, cuisines collectives, jardins communautaires, etc.

Plusieurs ont tenu à souligner les aspects positifs de telles interventions, tels que sortir les personnes de leur isolement avec un effet protecteur sur leur santé mentale, les aider à acquérir une meilleure littératie alimentaire et améliorer leur pouvoir d'achat.

Enfin, des participant.e.s ont signalé le fait que la revue de littérature n'accordait pas un espace suffisant aux expériences qui ont cours avec des coupons, ou cartes d'achat, alimentaires et qui relèvent le pouvoir d'achat de personnes démunies. Ce type d'approche a notamment été valorisé pour son efficacité dans l'adoption d'une alimentation saine et écoresponsable puisque dans certains cas ces coupons ne sont échangeables qu'en retour d'aliments frais et locaux.

Des réserves ont parfois été émises sur l'ensemble de ces types d'initiatives qui reçoivent un financement relativement important mais dont l'impact n'est pas évalué pour autant.



Un bilan

Si les réponses actuelles atténuent l'insécurité alimentaire et empêchent que la situation ne soit encore pire, un grand nombre de personnes consultées redoutent les conséquences de la pandémie de COVID-19, de la période d'inflation entamée en 2022 et de la crise écologique. Pour cette raison, et pour faire fléchir le taux d'insécurité alimentaire, nombreuses sont les personnes consultées qui ont fait valoir la nécessité de s'attaquer à sa cause principale, à savoir l'insuffisance des revenus et le faible pouvoir d'achat. Des répondant-e-s estiment avoir du mal à s'expliquer comment, au fil des dernières décennies, les politiques publiques qui devaient lutter contre la pauvreté se sont en fait limitées à en atténuer les effets plutôt que d'en viser les causes.

Certains ont toutefois insisté sur une limite importante à la mise en place de mesures qui pouvant réduire de manière durable l'insécurité alimentaire : à savoir, un contexte qui ne favorise pas la volonté politique en la matière. D'autres ont néanmoins argumenté que pour convaincre les milieux politiques d'agir de manière plus décisive, il faut les convaincre que les coûts de santé associés à l'insécurité alimentaire pèsent plus lourd sur les finances publiques que d'éventuelles interventions plus robustes.

Enfin, un grand nombre de répondant-e-s ont évoqué le manque de données probantes sur une variété d'aspects de l'insécurité alimentaire. De telles données, recueillies de manière continue, sont nécessaires à la fois pour mieux comprendre les réalités locales et contextuelles, et pour réaliser une véritable analyse intersectionnelle de l'insécurité alimentaire au Québec.



Comment réduire durablement et prévenir l'insécurité alimentaire?

Orientations générales

La plupart des personnes interrogées affirment ou reconnaissent d'emblée qu'il n'existe pas de solution unique pour prévenir et réduire durablement l'insécurité alimentaire. Plusieurs estiment qu'il est nécessaire de reconduire et mieux soutenir les interventions actuelles tout en mettant en place des politiques et mesures qui augmenteront structurellement le pouvoir d'achat des ménages, ce qui exigera une intervention de l'État avec une volonté politique conséquente.

- Soutenir les modes d'intervention qui agissent directement sur l'alimentation

Les services d'aide alimentaire seront toujours indispensables

Des répondant·e·s de tous les secteurs consultés ont insisté sur l'importance de maintenir indéfiniment l'aide alimentaire d'urgence puisqu'elle permet d'intervenir rapidement pour palier certaines situations imprévues et critiques (crises économiques, pandémies, catastrophes naturelles, etc.). Ainsi, elle constituera toujours une police d'assurance et cela même dans le cas où le niveau d'insécurité alimentaire serait réduit de manière significative.

De nombreux organismes offrant des services alimentaires le font dans le cadre d'une intervention plus large qui agit aussi sur certaines dimensions de la vulnérabilité sociale. Ce bénéfice additionnel constitue une raison supplémentaire, pour plusieurs, de mieux soutenir ces services.

Cependant, cette réponse à l'insécurité alimentaire est notoirement insuffisante, ont plaidé bon nombre de participant·e·s. En effet, ces derniers estiment qu'une vision de réduction durable et significative de l'insécurité alimentaire ne saurait reposer sur le seul financement adéquat des services d'aide alimentaire puisqu'il importe d'aller à la racine du problème, à savoir l'insuffisance des revenus.

Enfin, il a également été souhaité que l'impact des interventions réalisées par ce type de services soit mieux mesuré et évalué.

Établir un programme universel d'alimentation scolaire gratuite



Un nombre significatif de personnes a souligné le besoin et la pertinence de mieux structurer l'aide alimentaire dans les écoles, autant par le soutien aux programmes existants qu'en dotant toutes les écoles de cafétérias et de cuisines.

Également, un bon nombre de personnes favorisent l'établissement d'un régime universel et gratuit d'alimentation scolaire, attirant l'attention notamment sur les impacts potentiels sur la santé des élèves, leur apprentissage et leur adoption de saines habitudes d'alimentation.

Appuyer les interventions favorisant l'autonomie alimentaire individuelle et une meilleure souveraineté alimentaire collective

Même si plusieurs ont signalé les limites des initiatives communautaires visant à mieux outiller les individus pour faire face à leur insécurité alimentaire (cuisines collectives, groupes d'achat, etc.), l'on convient généralement de la pertinence de ce type d'interventions, tout en souhaitant qu'elles soient systématiquement évaluées.

Par ailleurs, des participant.e.s ont estimé que la recherche de solutions à l'insécurité alimentaire ne pouvait faire l'économie d'une réflexion sur l'amélioration du système alimentaire afin de le rendre plus robuste et plus résilient. Des répondant.e.s de tous les secteurs consultés ont insisté sur l'importance de soutenir les initiatives d'organismes communautaires, de groupes de citoyens mais aussi d'entreprises, qui renforcent l'environnement alimentaire au sein des collectivités à différentes échelles (quartiers et villages, habitations à logement, etc). Ces initiatives sont multiples : agriculture urbaine ou de proximité, gestion des surplus des épiceries, marchés saisonniers, épiceries solidaires, etc.

- Viser l'effectivité du droit à l'alimentation

Certains ont suggéré l'adoption d'une loi sur le droit à l'alimentation pour rendre ce dernier tangible. Des personnes issues des milieux communautaires, associatifs et de concertation appuient en effet une démarche structurée autour de la notion de droit à l'alimentation, qui inclurait notamment les composantes suivantes : la disponibilité des aliments; la durabilité; l'accès physique et social; l'adéquation avec les valeurs et cultures des différentes communautés pour ne pas créer d'autres formes d'inégalités (par exemple, il n'y a pas une définition unique de ce qui constitue un aliment dit sain).

Plusieurs ont également insisté sur la nécessité de mettre en place des politiques qui prennent tout particulièrement en considération la promotion des droits alimentaires des personnes autochtones.



- Prôner une intervention vigoureuse de l'État

Plusieurs participant.e.s ont conclu que le statu quo en matière de lutte à l'insécurité alimentaire n'était pas une option. Certains ont estimé que l'un des fondements rationnels pour une intervention décisive de l'État contre l'insécurité alimentaire était la perspective d'économies majeures en matière de dépenses de santé.

De multiples suggestions de politiques publiques pour renforcer le pouvoir d'achat des personnes vulnérables ont été formulées et nous en rendons compte dans la section sur les types de mesures recommandées.

- Reconnaître que l'insécurité alimentaire est aussi une responsabilité collective

Si, d'une part, l'intervention de l'État est réclamée pour parvenir à la prévention de l'insécurité alimentaire et à sa réduction durable, d'autre part, plusieurs reconnaissent simultanément l'importance de mobiliser une diversité de secteurs de la société pour gagner le combat contre l'insécurité alimentaire

Ainsi, la consultation a permis de constater qu'un nombre important de groupes, d'organismes, d'entreprises, d'institutions et de personnes agissent, directement ou indirectement, à leur façon et selon leurs moyens, pour atténuer les effets de l'insécurité alimentaire ou pour en résoudre certaines causes. En plus de l'État, les acteurs suivants ont été mentionnés comme ayant un rôle essentiel à jouer contre l'insécurité alimentaire :

- Le secteur privé, incluant les différents maillons de la chaîne alimentaire (production, distribution, transformation, achat, etc).
- Les organismes à but non lucratif, le secteur de l'économie sociale et les milieux communautaires.
- Les groupes de citoyens.
- Les fondations et le secteur de la philanthropie.
- Les institutions publiques, les municipalités et les élu.e.s.
- Les instances de concertation, les regroupements locaux et les tables de concertation, comme les Tables locales en sécurité alimentaire.
- Le réseau de la santé publique.
- Le milieu de la recherche.
- Et, bien entendu, les personnes et communautés vulnérables aux prises avec de l'insécurité alimentaire.



Types de mesures recommandées

Plusieurs pistes de solution ont été proposées : mieux documenter la réalité de l'insécurité alimentaire, agir sur le pouvoir d'achat aussi bien en améliorant le revenu qu'en régulant certains aspects du coût de la vie et approcher la réduction durable de l'insécurité alimentaire en mettant à profit l'expertise multisectorielle existante.

- Documenter, évaluer et fixer des cibles de réduction

Mieux documenter l'insécurité alimentaire en améliorant ses méthodes de mesure

Nombreuses ont été les personnes consultées à réclamer de nouvelles méthodes de mesure, de recherche et d'évaluation afin d'obtenir un portrait plus complet de la situation des personnes en insécurité alimentaire. Une collecte de données ventilées favoriserait, par exemple, une analyse intersectionnelle permettant de mieux identifier les populations les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et le cumul d'obstacles qui les conduisent à cette situation. Une telle collecte de données contribuerait aussi à une analyse géographique plus poussée de l'insécurité alimentaire, en fonction des régions et des milieux de vie urbains, semi-urbains et ruraux. Des méthodes des mesures précises et des ressources conséquentes doivent permettre la captation en continu des données requises pour tous les groupes et communautés touchés.

Mesurer l'impact des politiques publiques sur l'insécurité alimentaire

Il a également été mentionné que des outils d'analyse adaptés aideraient à mieux comprendre l'impact des politiques publiques (économiques, fiscales, en matière d'emploi et de logement, etc.) sur le pouvoir d'achat des ménages et donc sur l'insécurité alimentaire. La mesure de l'impact des difficultés financières individuelles sur la santé a aussi été suggérée.

Se doter de cibles de réduction claires

Plusieurs participant.e.s ont souligné l'importance d'adopter un ensemble d'indicateurs précis et variés ainsi que des cibles de réduction contraignantes afin d'orienter efficacement les politiques publiques et l'action de tous les secteurs d'intervention concernés vers une réduction significative et durable de l'insécurité alimentaire.

Adopter une politique sur l'insécurité alimentaire ou renforcer les mesures existantes?

L'instauration d'une politique axée sur la réduction de l'insécurité alimentaire a reçu la faveur de certaines personnes consultées, ou encore une loi-cadre plus largement sur le droit à l'alimentation qui comporterait des mesures visant la réduction de l'insécurité alimentaire. Si



l'on s'entend sur la nécessité d'une intervention publique explicite en la matière, les avis sur la nature précise de cette intervention restent partagés.

D'autres ont plutôt recommandé de privilégier le renforcement de politiques existantes afin qu'elles livrent toutes leurs promesses. On a, par exemple, cité les politiques ou plans d'actions suivants :

- Politiques sur la pauvreté, et en particulier la loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Plans d'action régionaux intégrés de santé publique.
- Politique gouvernementale de prévention en santé.
- Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS)
- Mesure sur le rehaussement du financement pour les petits déjeuners dans les écoles.

- Agir sur le pouvoir d'achat par le revenu

Un sentiment très majoritaire qui se dégage chez les personnes consultées est la nécessité de s'attaquer concrètement à la principale source de l'insécurité alimentaire des ménages, soit l'insuffisance de leurs ressources financières. En particulier, a-t-on souligné, il est crucial d'agir en priorité sur les revenus des moins bien nantis et alors de considérer des mesures pouvant répondre aux enjeux complexes de la pauvreté et des dynamiques d'exclusion dont souffrent les personnes en situation d'insécurité alimentaire ou à risque de se trouver dans cette situation de manière épisodique ou prolongée.

Les participant.e.s ont néanmoins des opinions partagées en ce qui concerne la meilleure stratégie pour redresser les revenus des personnes en situation de précarité financière. Alors que certains proposent une approche sectorielle ou multisectorielle pour améliorer les revenus, d'autres favorisent plutôt l'adoption d'un revenu minimum garanti.

Bonifier les programmes existants et la fiscalité

Plusieurs personnes ont souligné que des programmes gouvernementaux de soutien aux revenus existent déjà et permettraient un revenu décent si le montant des prestations allouées était augmenté à un niveau conséquent, si leur accès était élargi et si la fiscalité était plus généreuse et prévoyait une meilleure redistribution de la richesse. Par exemple :

- Le programme de prestations d'aide sociale devrait être amélioré pour favoriser une réelle sortie de la pauvreté.



- L'élargissement de la couverture de l'assurance-emploi a été suggéré à quelques reprises car cette dernière intègre un principe d'universalisme proportionné et est relativement bien perçue par l'opinion publique.
- Le crédit d'impôt pour solidarité est un outil fiscal efficace qui pourrait être encore mieux exploité au profit des personnes précaires.
- L'augmentation des taux d'imposition avec des mesures de plafonnement des revenus ont également été suggérées. Ainsi, certaines personnes ont évoqué la possibilité d'augmenter les taux d'imposition des paliers de revenus les plus élevés ou d'instaurer une taxe sur les héritages afin d'assurer une meilleure répartition de la richesse. On a également suggéré l'application de « limites plafonds » articulées à des « limites planchers ». Ainsi, des études montreraient que des limitations imposées au premier quintile supérieur de revenus procureraient les moyens de financer des mesures comblant les déficits de revenu du dernier quintile des personnes les moins bien nanties.
- Enfin, quelques personnes ont souligné l'intérêt de mesures publiques favorisant l'alimentation saine, telle la taxation des aliments malsains comme les produits sucrés. Ce type de mesures pourrait contribuer à financer la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, certains ont rappelé que la production d'une déclaration de revenus pouvait s'avérer être une opération compliquée pour des personnes vulnérables. Si elles ne remplissent pas les formulaires nécessaires, elles risquent ainsi de se priver d'avantages fiscaux importants, ce qui est d'ailleurs fréquent. C'est particulièrement le cas lorsque de nouvelles mesures fiscales entrent en vigueur. Une promotion plus active du Service d'aide en impôt, service administré conjointement par l'Agence du revenu du Canada et Revenu Québec, pourrait atténuer ce problème.

Instaurer un revenu minimum garanti ou revenu universel de base

Comme alternative à une vision privilégiant la bonification de mesures existantes, plusieurs ont plaidé en faveur d'une approche plus économe en gestion bureaucratique, à savoir un revenu minimum garanti ou encore un revenu universel de base. Le principal argument repose sur le fait qu'il s'agit d'une mesure universelle permettant de rejoindre un plus grand nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire et tout particulièrement celles qui ne se retrouvent pas parmi les groupes ciblés ou atteints par d'autres types d'interventions. Toutefois, l'on a souligné que cette solution ne serait pas suffisante à elle seule pour répondre à la diversité des situations sociales.

De nombreuses personnes ont appelé à la circonspection quant aux modalités précises de ce type d'intervention, et ce pour un certain nombre de raisons :



- Certaines formules pourraient conduire à des conséquences néfastes, par exemple s'il s'agissait de compenser les coûts de la mesure par un affaiblissement des services publics.
- Il s'agit d'une solution qui ne répondrait pas aux enjeux de redistribution des richesses accumulées par les personnes situées au sommet de l'échelle des revenus.
- Cette approche pour l'insécurité alimentaire laisserait intacte la dépendance à l'égard du marché privé avec son lot de caractéristiques nuisibles (qualité des aliments, usages de pesticides, production biologique vs. monoculture, accès commercial à l'alimentation).

Dans ce contexte, plusieurs ont souligné l'importance d'une connaissance plus fine de l'ensemble des interventions publiques sur les revenus et de la fiscalité notamment, et de leur impact, avant d'opter pour un modèle précis de revenu garanti ou universel.

Quel est le seuil de revenu décent acceptable?

*« Il faut avancer sur notre compréhension de cette question :
qu'est-ce que ça prend pour vivre? »*
- Participante du groupe de répondant-e-s « Recherche »

La question du seuil d'un revenu décent, c'est-à-dire capable de répondre réellement aux besoins essentiels, a été abordée par un bon nombre de participant.e.s. Il a surtout été question de l'indicateur de Statistique Canada, à savoir la Mesure du panier de consommation (MPC), et de celui que propose l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), le Revenu viable.

Le Québec reconnaît la MPC comme seuil de couverture des besoins de base. Elle a fait l'objet d'une mise à jour en 2018. Cette version de la MPC est significativement plus élevée que la précédente et prend en compte la couverture de besoins de base non-couverts par les seuils adoptés et utilisés par les programmes publics encore aujourd'hui en 2022. Le seuil actuel de la MPC est néanmoins jugé insuffisant par l'ensemble des personnes consultées qui se sont prononcées sur la question.

Le seuil du Revenu viable de l'IRIS, variable selon les régions du Québec et aussi, bien entendu, selon la structure des ménages, est plus élevé que la MPC et s'inscrit plutôt dans une perspective de sortie de la pauvreté que de couverture plus ou moins assurée des besoins de base.



Parmi les personnes consultées, il n'existe pas de consensus sur le seuil de revenu décent requis pour une vie digne, mais l'on a souhaité un débat public éclairé sur la question.

- Agir sur le pouvoir d'achat par une régulation du coût de la vie

La question du coût de la vie est très préoccupante pour toutes les personnes consultées, et davantage encore avec la poussée inflationniste actuelle (fin 2021 et début 2022). La hausse probable du taux d'insécurité alimentaire inquiète plusieurs. Les interventions ont surtout porté sur le logement (emballement des loyers, logements sociaux peu nombreux par rapport à la demande et aux besoins) et sur le coût des aliments.

Tout le monde a reconnu que se loger représente une charge financière majeure pour la majorité des foyers au Québec et que ces dépenses incompressibles restreignent énormément la marge de manœuvre financière des moins bien nantis pour s'alimenter adéquatement. La crise du logement n'est pas qu'à Montréal, elle s'étend à plusieurs régions. On a souhaité, de la part de tous les paliers de gouvernance, un effort bien plus substantiel pour endiguer cette crise.

En outre, certains ont insisté sur l'importance d'examiner une diversité d'options pour en arriver à une certaine maîtrise de la fluctuation des prix des aliments. La recherche de solution devrait inclure des interventions permettant d'agir sur tous les maillons de la chaîne de l'alimentation, des producteurs aux consommateurs.

L'idée d'améliorer le pouvoir d'achat des moins nantis par la distribution de coupons alimentaires (ou de cartes d'achat alimentaire) a également été soulevée par quelques participant.e.s, y compris par des personnes en situation d'insécurité alimentaire qui se sont montrées satisfaites des projets pilotes. En outre, estime-t-on, puisque ces coupons ne sont souvent échangeables que contre des produits frais et locaux, leur circulation à une échelle bien plus importante concourrait à une saine alimentation et au soutien de l'agriculture locale.

Enfin, plusieurs répondant.e.s ont rappelé à quel point les dépenses en matière de transport constituait aussi un poste budgétaire important pour les foyers à faible revenu, réduisant d'autant les ressources pour l'alimentation. Aussi, des personnes ont suggéré la mise en place d'une tarification sociale du transport collectif, en parallèle à un soutien au transport partagé.

- Favoriser une approche multisectorielle intégrée

Pour venir à bout de l'insécurité alimentaire, plusieurs participant.e.s ont préconisé une approche multisectorielle intégrée, fondée sur la coordination des efforts de l'État et des



municipalités, du réseau de la santé publique, du secteur privé, de la philanthropie et de l'économie sociale, de l'intervention communautaire et des initiatives portées par les citoyens.

Si une telle approche doit inclure un ensemble de mesures pour réduire la pauvreté, a-t-on fait valoir, elle ne doit pas s'y limiter, elle doit inclure une variété de mesures pour en assurer l'efficacité, par exemple la réglementation des industries et des prix de l'alimentation, le soutien aux systèmes alimentaires régionaux et la lutte aux conséquences sociales des changements climatiques.

Quelques défis posés à cette approche ont été signalés, comme la dépendance envers les ententes monétaires et commerciales internationales, de même que les luttes et enjeux politiques entre les différents paliers de gouvernement. Une approche intégrée en vue d'une réduction durable et significative de l'insécurité alimentaire comporterait plusieurs volets, et par exemple :

- Le continuum des services en sécurité alimentaire.
- Les démarches nourricières et les systèmes alimentaires régionaux.
- Le droit à l'alimentation et une loi-cadre pour coordonner les efforts à l'échelle régionale.
- La mise en place de politiques autour de la notion de bien-être.

Plusieurs ont insisté sur le fait que si l'objectif recherché est commun, les acteurs concernés doivent conserver une autonomie d'action à leurs niveaux opérationnels respectifs et selon leur angle privilégié.

Le rôle du secteur privé et de l'industrie agroalimentaire

Certains ont insisté sur l'intérêt stratégique d'intégrer des acteurs trop souvent exclus de la problématique d'intervention en insécurité alimentaire, à savoir ceux du secteur privé (notamment les entreprises de production, distribution, de transformation et d'achats alimentaires). Or, leur contribution pourrait s'avérer très pertinente en matière d'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, l'on a aussi mentionné divers types d'interventions visant à encadrer les industries agricoles et alimentaires dans le but de reconnaître l'alimentation comme un besoin de base essentiel plutôt que simplement comme un produit à commercialiser. Parmi les mesures qui ont été évoquées, on notera :

- L'amélioration de la réglementation du secteur agricole.
- Le contrôle des prix.



- L'encadrement de la spéculation sur les produits alimentaires transformés et commercialisés.
- Le soutien à l'innovation sociale et aux initiatives entrepreneuriales collectives dans le secteur agroalimentaire.
- Les mesures de réduction du gaspillage alimentaire.

Réponse à la crise climatique

Des personnes consultées ont insisté sur l'importance d'inscrire les mesures de réduction durable de l'insécurité alimentaire dans une perspective de transition socio-écologique, c'est-à-dire en répondant aussi aux conséquences écologiques et humanitaires de la crise climatique. En ce sens, et au minimum, les objectifs suivants s'imposent : favoriser l'achat local et appuyer l'entrepreneuriat à impact environnemental.

Une délibération collective pour faire des choix

L'organisation d'un débat public portant sur l'insécurité alimentaire des ménages, et plus largement sur les modalités d'amélioration du filet social au Québec, a été soulevée par plusieurs personnes de tous les groupes de répondant·e-s. On a suggéré qu'une telle délibération inclut également des échanges de points de vue sur un plan de sortie de la pandémie, sur les moyens de faire face à l'inflation et à l'augmentation du coût de la vie, y compris des pistes de solutions à la crise du logement, le tout dans l'esprit d'assurer la dignité, le bien-être et la qualité de vie de toutes et tous.

